

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1954)

Vorwort: Avant-propos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS

L'année 1954 a présenté, dans son ensemble, pour le Comité international de la Croix-Rouge, organe fondateur de la Croix-Rouge et promoteur des Conventions de Genève, les mêmes caractéristiques que 1953. Il a continué la lutte contre les formes les plus cruelles de la souffrance humaine : il s'est efforcé, sans toujours y parvenir, d'aider les victimes militaires et civiles des conflits ou des troubles et de leurs suites.

En Europe, l'amélioration de la conjoncture lui a permis de stabiliser quelques-unes de ses activités d'assistance et de protection, en relation avec le conflit mondial et ses suites directes. En revanche, dans d'autres parties du monde, une évolution différente sous l'effet de causes diverses a fait surgir des détresses nouvelles ; malgré les accords qui, à presque un an de distance, ont mis un terme aux hostilités en Corée et en Indochine, les inquiétudes et les difficultés demeurent, laissant subsister des préoccupations réelles pour l'avenir.

Comme les années précédentes, le Comité international a veillé au maintien de la doctrine et des principes fondamentaux et permanents de l'institution. Il a travaillé à la diffusion des Conventions, à l'application fidèle de ces dernières. Au cours de l'année, il a entrepris, avec le concours d'experts internationaux, l'étude de la protection des populations civiles contre les dangers de la guerre aérienne et l'emploi des armes aveugles ; en même temps, il a poursuivi l'examen de la question de l'assistance aux détenus politiques dont la situation n'est pas expressément couverte par les Conventions de Genève. Il a placé les premiers résultats de ces travaux à la disposition des Gouver-

nements et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge (Croissant-Rouge, Lion et Soleil Rouges), ainsi que des organismes, nationaux ou internationaux, dont il a jugé le concours utile.

Ce compte rendu, comme les précédents, réunit les indications qui permettent de suivre l'orientation et l'évolution de l'activité du Comité international de la Croix-Rouge dans le monde. Le lecteur, nous l'espérons, aura la possibilité de se faire une idée de la tâche qui a été accomplie avec le constant souci de réaliser une œuvre de solidarité humaine.
